



APPEL A PROJET « PARENTALITE 2025 »



Pour renforcer le **soutien aux parents** et améliorer le maillage territorial, la Caf de la Martinique lance l'**appel à projet « parentalité 2025 »** permettant d'accompagner les parents dans leurs rôles de premier éducateur de leurs enfants.

Il s'agit de développer des **actions collectives** qui visent à conforter les parents dans leur rôle éducatif en favorisant le dialogue, l'échange, le partage des savoir-faire, des expériences et des pratiques parentales. Ces actions doivent permettre aux parents de prendre confiance dans leurs capacités éducatives et doivent contribuer au renforcement des compétences parentales.

Les actions de soutien à la parentalité concernées sont :

- *Les groupes d'expression, d'échange et d'entraide entre parents*
- *Les conférences ou Ciné-débats*
- *Les journées thématiques*
- *Les activités et ateliers partagés « parents-enfants »*

LE REFERENTIEL FNP 2025 PRECISE LES OBJECTIFS ET CRITERES D'ELIGIBILITE DES ACTIONS.

(Téléchargeable sur : <https://www.parentalite-martinique.fr>)

Les dossiers de demandes de subvention sont à compléter et à transmettre avec toutes les pièces justificatives au plus tard
Le 15 mars 2025 en ligne : <https://elan.caf.fr/aides>

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus

STRUCTURES ELIGIBLES

- Associations « Loi 1901 » à caractère social (*hormis les fédérations, unions ou groupements d'associations, et les associations culturelles*)
- Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE)
- Collectivités territoriales.
- Centres Communaux d'Action Sociale.
- Caisses des Ecoles.

REUNION DE PRESENTATION
ET D'INFORMATION :

26 février 2025
8 H 30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
reaap972@gmail.com